

La véritable solution réside dans le système de détermination du statut de réfugié. Nous avons proposé une formule qui comprend les étapes suivantes: Une enquête, une audience orale devant une commission de détermination du statut de réfugié indépendante, qui constituera une entité en soi, un examen ainsi que le droit d'en appeler à la Cour fédérale.

Cette démarche pourra prendre des semaines ou des mois, mais non plus des mois ou des années. Cela permettrait de statuer sur chaque cas de façon rapide et équitable et c'est là la solution pour laquelle nous devons opter à titre de parlementaires. Si nous voulons vraiment nous acquitter de nos responsabilités, améliorons le système de détermination du statut de réfugié au lieu d'adopter un projet de loi qui va à l'encontre des principes moraux des Canadiens vis-à-vis des droits de la personne, des droits civils et des libertés civiles que ces mêmes Canadiens ont instaurés par l'entremise de leurs Assemblées législatives.

Des voix: Bravo!

M. Marchi: Quel message cela reviendrait-il à envoyer au monde entier? En écoutant le gouvernement, on a l'impression que le Canada vit dans l'isolement et qu'il est le seul pays à recevoir des réfugiés. C'est faux. Il y a 10 à 15 millions de réfugiés en quête d'une nouvelle patrie. Il y a des pays qui reçoivent des réfugiés chaque jour de la semaine. Il y a constamment de nouvelles guerres et de nouveaux conflits qui produisent des milliers de réfugiés.

Que faut-il en conclure? Qu'il s'agit d'un phénomène international, d'un problème international exigeant une solution internationale.

Il y a quelques années, nous avons signé de la Convention de Genève aux termes de laquelle nous devons nous efforcer, avec les autres pays occidentaux, de loger et de nourrir les habitants du monde. Nous avons accepté cette responsabilité, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'inciter d'autres pays à adopter le même genre de loi rétrograde et restrictive, car cela ne ferait que dégrader la situation davantage.

Si nous fermons nos portes à clé et si toute la communauté internationale en fait autant, où ces gens pourront-ils aller? Si nous faisons savoir que notre porte principale est fermée, ne pensez-vous pas que pour pouvoir survivre, les gens chercheront à entrer par la petite porte? Ne pensez-vous pas que certains conseillers en immigration continueront à exploiter ces êtres humains désespérés et qu'ils trouveront toujours des clients à envoyer chez nous en bateau, en train, en avions ou en voiture pour leur soutirer leur argent? Ce genre de profiteurs existeront toujours dans notre société et nous devons mettre un frein à leurs activités. Nous ne devons pas leur fournir des clients qui n'ont pas d'autre alternative que d'essayer de trouver un refuge pour échapper à la torture, à l'emprisonnement ou à la mort. C'est dans la nature de l'être humain de ne jamais renoncer.

Par conséquent, plutôt que de renoncer à nos responsabilités et de permettre à d'autres pays de faire la même chose, le Canada devrait organiser un sommet international, une conférence du Commonwealth, pour proposer au monde d'examiner à nouveau la situation, de se regrouper et de prendre en commun la résolution de résoudre le problème. Sinon, chaque pays individuellement courra le risque de connaître d'autres abus.

Immigration—Loi

C'est une situation sans issue que le gouvernement ne peut comprendre ou peut-être se refuse à comprendre.

• (1640)

Le gouvernement ne rend pas service au Canada en laissant monter la frustration et le désespoir des gens qui cherchent ces voies détournées. Je préférerais une politique des voies officielles qui déclarerait que quiconque a une revendication légitime, essaie vraiment d'échapper à la torture et à la mort, peut être traité équitablement dans notre pays. Mais nous ne devrions pas laisser entendre que les voies officielles sont fermées de sorte que les gens vont essayer continuellement d'entrer par les voies détournées. Ce n'est pas la solution.

A mon avis, les Canadiens sont fiers du mode de vie qui est le leur. Ils sont fiers de notre système judiciaire, de notre constitution et de notre Charte des droits. Lorsque des gens viennent visiter notre pays, ils sont littéralement stupéfaits de constater la nature progressiste, les attitudes démocratiques et modérées qui caractérisent la société canadienne dans la vie de tous les jours. Ce sont ces qualités, je pense, qui distinguent le Canada des États-Unis. Aussi grands, aussi puissants, aussi riches et aussi pleins de ressources que puissent être les États-Unis, je ne pense pas qu'il y ait un seul Canadien dans notre pays aujourd'hui qui serait prêt à échanger son sort dans la société canadienne pour celui qu'il pourrait avoir aux États-Unis. Il est parfois difficile de définir pourquoi il en est ainsi, mais nous le ressentons tous et nous le vivons. Cela a influencé notre attitude envers les personnes âgées, les affamés, les pauvres et les malades et ceux qui sont essentiellement moins fortunés que nous. Au Canada, on a toujours estimé qu'ils étaient aussi des êtres humains et qu'ils jouissaient des mêmes droits que nous.

Les immigrants sont le joyau de l'histoire canadienne, il en a des millions et j'en fait partie. Lorsqu'ils arrivent, ils commencent une nouvelle vie grâce à ce qu'est le Canada et ce qu'il signifie. Nous ne pouvons nous permettre de fermer maintenant notre porte, car les raisons que nous avons pour venir ici sont encore valables pour les gens qui veulent pouvoir en faire autant.

A l'arrivée de ces immigrants, la première réaction des Canadiens a été d'offrir de l'aide. Ils leur ont offert du thé, du café et des biscuits. Voilà qui illustre bien l'attitude des Canadiens et leur première réaction envers ceux qui sollicitent leur aide. Le gouvernement et les sondeurs d'opinion s'en sont ensuite mêlés. Mais savez-vous qui sont les meilleurs sondeurs d'opinion, monsieur le Président? Ce sont les 25 millions de Canadiens qui suivent les travaux du Parlement. Ils observent leurs dirigeants élus, et ils attendent d'eux un leadership moral.

Dans l'histoire de chaque pays, y compris le nôtre, bien des mesures ont été bien vues du public à une époque donnée, dans des circonstances données. Avec le temps, cependant, et à la réflexion, bon nombre de ces mesures ont stigmatisé l'histoire du pays. Lorsqu'on donne l'exemple, il n'y a pas de compromis possible. Il faut toujours agir conformément à la morale et à l'éthique et éviter d'être attiré par des solutions politiques rapides en réaction aux attitudes et aux perceptions de certains sondeurs d'opinion ou à celles de quelque autre nation.